

Réunion du 26 mai 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLY, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN

Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Jean-Philippe MAURER ayant donné pouvoir à Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Marc SENE ayant donné pouvoir à Monsieur Bernard FISCHER

Excusé(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Philippe MEYER

**N° CG/2014/29 - Administration générale - 5
Formation des membres du Conseil Général**

Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général approuve le bilan des actions financées en 2013 par le Département dans le cadre du droit à la formation des conseillers généraux, conformément au document annexé au rapport.

Il approuve également les orientation définies à ce titre, avec notamment le renouvellement de l'adhésion du Conseil Général à l'Institut pour la formation des élus territoriaux (IFET), eu égard à l'intérêt des formations qui y sont dispensées, ainsi que l'inscription des crédits afférents.

Il rappelle en outre que par délégation n° CG/2011/9 du 31 mars 2011, la commission permanente a délégation pour décider du versement à l'IFET de la cotisation 2014 relative à l'adhésion du Département à cet organisme.

Pour extrait conforme :

Pour le Président

La Directrice des services de l'assemblée

Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL